

Bonjour à tous,

Je m'appelle Véronique MÖLLER, je suis depuis quelques semaines les courriers de la Cogeny, avec beaucoup d'intérêt.

Je viens vous apporter mon témoignage.

Je suis installée depuis 5 ans à Magny les Hameaux, où j'ai repris la patientèle du docteur VALLI suite à son départ à la retraite, que j'avais remplacé pendant 15 ans. Je suis associée avec une amie, Florence NEMETH, et nous travaillons chacune à 1/2 temps. Nous sommes l'équivalent de 3 médecins temps plein sur la commune qui compte pratiquement 10 000 habitants.

Je fais partie de ces quelques médecins gros prescripteurs d'IJ. Voici les chiffres : 6170 IJ en 2014, pour une moyenne de la région Île de France de 2544. + 3,25 écart-type. En moyenne 2,08 jours d'arrêts par actes (C + V), la cible étant déclenchée à 2,02, et la moyenne de la région étant à 0,75.

J'ai reçu ma lettre en RAR le 25 juin. J'ai vu les patients qui étaient dans la salle d'attente, puis j'ai fermé le cabinet. Je n'y suis pas retournée depuis. Je ne suis pas mise à pied par la Sécu, et je ne suis pas en arrêt non plus, je ne suis pas malade, juste écoeurée.

Puis est venu le temps de la défense. Des heures passées à faire des lettres, des recherches dans les dossiers des patients, des chiffres, des histogrammes, des comparaisons, pour essayer de comprendre.

J'ai compris : le départ du Docteur Gaston SOW-OUAKARA, en juillet 2014, épuisé qu'il était, avec ses 900 dossiers d'impayés, ses soucis avec la Sécu suite au vol de ses formulaires d'arrêts maladie (les gens s'arrêtant copieusement), les menaces, le mépris de la Mairie devant ses difficultés, et tout ce qu'il n'a pas voulu dire...

Ses patients sont arrivés en masse au cabinet, les 2 autres médecins les refusant pratiquement tous systématiquement. A nous de gérer les pathologies lourdes, les gros dossiers sans dossiers (renfermés dans le local et jamais accessibles), avec en plus un gros problème de langue, sans compter les mauvais payeurs, mis au pas mais pas à la porte...

Au 31/12/14, le cabinet totalisait 2295 signatures de patients (choix du médecin traitant). Si je compte bien : 1/2 médecin + 1/2 médecin = 1 médecin. La moyenne nationale est de 800 patients par médecin.

Le 23 juillet je suis allée à la CPAM, pour un entretien confraternel. Ils ont écouté, pris des notes, expliqué pourquoi j'étais ciblée, et se sont bien mélangés les pinceaux devant la discordance de leurs chiffres. Ils m'ont vanté à plusieurs reprises la MSO, au cas où ils n'arrêteraient pas les poursuites, et je leur ai répété inlassablement NON JAMAIS.

Le 14 août est arrivée la sanction : mise sous MSO du 15 septembre 2015 au 15 janvier 2016, avec pour objectif d'atteindre un écart-type de 2,12, soit une réduction de 22,4% du nombre d'IJ. Juste impossible : je n'ai pas fait d'arrêts de complaisance, même si c'est ce qu'ils pensent, et je ne mettrais pas les gens dehors. Si l'objectif n'est pas atteint, la sanction financière est de 6340€ puis on passe à la demande d'entente préalable.

J'ai donc refusé la MSO. J'attends la suite : mise sous demande d'accord préalable pour chaque arrêt à partir de 4 jours.

Au passage un conseil : il faut augmenter le nombre des consultations sur la durée d'un arrêt, pour diminuer la moyenne, qui est obtenue en divisant le nombre de jours d'IJ par le nombre d'actes (exemple 15 jours d'arrêts en 3 fois avec des prolongations : $15:3=5$ et non pas $15:1=15$). C'est exactement ce que je vais faire dès que je vais reprendre le 31 août. Je pense à l'organisation face aux journées écrasantes : préparer les arrêts à l'avance et les gens n'auront juste qu'à passer avec leur carte vitale, pour que je leur remette leur prolongation.

Voilà l'été que j'ai passé, comme au milieu des vagues, mais loin de l'océan, le temps rythmé non pas par les marées, mais par le timing rigide de la procédure de mise sous objectif ou mise sous demande d'entente préalable.

Je tiens le coup parce que je ne suis pas seule : j'ai eu immédiatement le soutien de mes patients, qui ont fait une pétition (plus de 1 000 signatures en 15 jours pendant les vacances, et qui continuent actuellement à en recueillir bien d'autres), qui ont écrit par mail leur mécontentement à la collaboratrice du directeur de la CPAM, qui sont venus avec moi à la CPAM, accompagnés de médecins.

A noter que le directeur m'a envoyé une lettre d'intimidation pour que je ne diffuse pas ses coordonnées : elles étaient sur la lettre de la CPAM que j'avais affichée dans la salle d'attente, l'adresse mail étant compliquée à recopier, j'ai donc fait suite à sa menace plein de petites étiquettes avec cette adresse pour la distribuer aux gens, comme cela ils ne risquaient pas de faire d'erreur en la recopiant !

Je tiens aussi le coup grâce à Patricia LEFEBURE, qui me soutient, sans faille, depuis le début, tant au niveau administratif qu'au niveau humain, qui est constamment à l'écoute, qui traque ma moindre défaillance.

Je tiens aussi le coup grâce à Elisabeth KAMMERER, une formatrice du PALLIUM, que je connais depuis plusieurs années. Elle a veillé entre autre à ce que je ne m'enflamme pas trop lors de ce RDV confraternel qui n'est en fait qu'une vaste hypocrisie !

Je tiens aussi le coup grâce à la presse (Le Monde, Le Généraliste, Le Parisien, Les Nouvelles de Versailles et Egora), qui en divulguant mon identité, ont permis que des médecins dans le même cas de figure me contactent. Peut-être un jour pourrons-nous nous retourner contre eux...

J'ai été bien longue...

Je pense qu'on est arrivé très loin. Je sens bien que je me heurte à un mur, mais je ne veux pas céder.

Je pense qu'il faut qu'on soit vraiment uni.

Je fermerai mon cabinet à partir du 3 octobre, pour une durée illimitée.

Amicalement.

Véronique MÖLLER.